



2023 **EUROBRIDGE** 2023

COMMENT MAINTENIR LA SÉCURITÉ DES PONTS DANS L'OBJECTIF DU GREEN DEAL ?



LE COLLOQUE SUR L'ENTRETIEN ET LA SÉCURITÉ DES PONTS EN EUROPE VISE À METTRE EN AVANT LA PROBLÉMATIQUE DE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART, DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, LA NÉCESSITÉ DE DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE ET LA FORMATION À CES NOUVEAUX MÉTIERS.



14 AVRIL 2023

**LE PLAZA HÔTEL BRUSSELS
BLD ADOLPHE MAX 118-126 – 1000 BRUXELLES**

PLUS D'INFORMATION SUR : WWW.LE-PONT.COM

8h00 Accueil des participants et contacts exposants

9h00 Ouverture et présentation du colloque

Christian Tridon (FIEC) avec Sandra Freeman (Journaliste)

Philip Crampton (Président FIEC) et **Dominique Riquet** (député européen membre de la commission des transports)

9h30 1ère table ronde : L'inspection et la gestion des ponts

Les ponts sont les éléments essentiels des voies de communication, routières ou ferroviaires. Il est indispensable de les maintenir en bon état de service.

La maintenance d'un pont commence toujours par la parfaite connaissance de son état. Le diagnostic permet d'établir les actions correctives. Les méthodes de surveillance et de gestions sont diverses. Nous présenterons quelques exemples originaux mis en place dans certains pays d'Europe. **Avec la participation de David Zambon (CEREMA, France - tbc), Ralph Holst (BAST, Allemagne), Paolo Mannella (ANAS, Italie) et Luis Ayres Janeiro (IMESAPI, Espagne).**

11h00 Pause-café, échanges avec les entreprises exposantes

11h30 Intervention de PIARC

11h50 2ème table ronde : Les impacts environnementaux des ponts

Le Green Deal et l'objectif de la neutralité carbone en 2050, en particulier dans le domaine de la maintenance des ponts. Des ouvrages mal entretenus, par les perturbations de trafic que provoque leur réparation ou plus encore leur reconstruction sont des sources de dépense d'énergie et d'émission de carbone très importantes.

Le bon entretien courant des ponts participe également à l'économie d'énergie et à la préservation des ressources. Nous présenterons des exemples de démarches originales, engagées par les gestionnaires de certains pays, afin de participer à l'objectif fixé pour 2050. **Avec la participation de Xavier Neuschwander (FNTP, France), Richard Mulder (Bouwend Nederland, Pays-Bas) et Piero Petrucco (ICOP, Italie).**

13h00 Déjeuner sur place

14h30 3ème table ronde : De nouveaux métiers pour la gestion des ponts

La maintenance des ponts, par la surveillance, le diagnostic et l'études des actions correctives qu'elle génère va faire émerger des métiers nouveaux. Il faudra adapter les formations actuelles des techniciens et ingénieurs vers ces nouvelles spécialités. L'apprentissage va sans aucun doute devenir la règle, dans tous les métiers. Grâce au dispositif Erasmus-Pro, les jeunes apprentis vont pouvoir, comme les étudiants, compléter leurs études à l'étranger. Quelques témoignages sur différents pays vous seront présentés. La recherche de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques nécessitent des personnels adaptés et compétents. La formation est un élément essentiel pour permettre cette recherche et la mise en œuvre de ces techniques. C'est en particulier pour les ponts, l'assurance d'une bonne gestion et de la pérennité des ouvrages.

15h30 La gestion des ponts de secours, dans le cadre des catastrophes exceptionnelles

16h00 Intervention de la Commission Européenne (DG Move)

16h30 Conclusion

16h45 Fin du colloque



2023 - EUROBRIDGE - 2023

Colloque Européen : Bruxelles vendredi 14 avril 2023

Hôtel Le Plaza, Adolphe Maxlaan 118/126, Bruxelles

Inscription :

Inscription individuelle

- 1 badge donnant l'accès libre aux conférences et au déjeuner :
 - Tarif : 300 € si inscription faite avant le 28 /02/2023
 - Tarif : 350 € si inscription faite après le 1^{er} /03/2023

Stand entreprise : forfait « table d'exposition »

- Mise à disposition d'une table et 2 chaises,
- 1 badge donnant l'accès libre aux conférences et au déjeuner :
 - Tarif : 1800€

Nom – Prénom	
Organisme	
Tél.	
E-mail	
Adresse de facturation	

S'inscrire avant le 05 avril 2023 : assolepont@laposte.net



L'inscription sera prise en compte dès réception du **bulletin d'inscription** ci-dessus **et** de l'**ordre de virement**.

Virement au compte **Association LE PONT** (hors éventuels frais bancaires) :

RIB : BPOC PORTET 17807 00023 05019556100 94

IBAN : FR76 1780 7000 2305 01 95 56 10 094

BIC : CCBPFRPPTLS

N° de TVA : FR 22 413 689 548

Pas de remboursement 10 jours avant l'ouverture du colloque